

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 09 Octobre 2006

Objet : L'an deux mille six et le **neuf Octobre**
à **17 heures 30**

1^{er} Concours

**International de
Piano à 4 mains**

**Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON**

Présents ou représentés :

0610/07

**MM. THAON, BALDINI, BLANCHI, ESTROSI, FALIBOIS, FRERE,
GINESY, MARY, MANFREDI, PAUGET, VICTOR,
MMES ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, GIUDICELLI, RAYBAUD,
RENAUDO, ROUQUIER, SOMARIA, STEFANI.**

Le Président indique que l'Ecole Départementale de Musique projette d'organiser un événement culturel et musical ouvert à tous intitulé « 1^{er} concours international du Mercantour pour piano à quatre mains ».

Le Président propose que cette manifestation s'organise les 16 et 17 décembre 2006 à Valberg autour d'un concours général ouvert aux débutants (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle) et d'un concours international ouvert aux pianistes de plus de 10 ans de pratique à partir de 16 ans.

Le jury sera composé de professeurs de renommée internationale. Des prix seront attribués aux finalistes. Ce concours sera étoffé de concerts ouverts au public.

Le projet financier est joint en annexe.

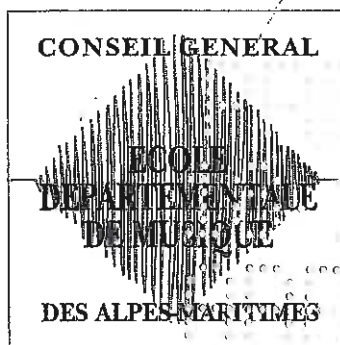
Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- Accepte la mise en place du « 1^{er} concours international du Mercantour pour piano à 4 mains » (projet financier en annexe),
- Charge le Président de la signature de tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,





1^{er} Concours International du Mercantour
Piano à 4 mains
les 16 et 17 Décembre 2006

Ce premier Concours qui se déroulera à Valberg (Alpes-Maritimes) dans salle Valbergane pour 2 jours, est conçu par M.M. Chauvel et Sole-Leris, professeurs de Piano à l' Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes.

Il se divise en 2 parties un Concours Général et un Concours International.

1/ Concours Général

Concerne les Débutants, les 1^{er} cycle, les 2^{ème} Cycle et les 3^{ème} Cycle. Scindé en 6 niveaux d'études :

A- Débutants, B- 2 à 3 ans, C- 4 à 5 ans, D- 6 à 8 ans, E- 9 à 10 ans et F- + 10 ans.

Frais d'inscription : 50,00 € par groupe

Dotation finalistes : 6 Bons d'achat de 100,00 € chaque

2/ Concours International

Concerne les pianistes de + 10 ans de pratique à partir de 16 ans.

Frais d'inscription : 80,00 € par groupe

Dotation finalistes :

1^{er} prix : 2.000,00 € + 2 concerts dans les Soirées Estivales du Haut-Pays (Isola, St Martin Vésubie)

2^{ème} prix : 1.000,00 €

3^{ème} prix : 500,00 €

Pour tous les participants distribution de « gadgets » siglés Conseil Général des A.M. (sacs, stylos,...)

Le Jury

Il sera composé de 2 musiciens américains : Kirk Whipple et Marilyn Morales, de F. Chauvel ou M. Sole-Leris, de Mme Gastaud.

Les membres du jury seront logés et nourris à Valberg et rémunérés pour leur participation.



38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE

Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83

edmam@wanadoo.fr

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

1^{er} Concours International du Mercantour
Piano à 4 mains
les 16 et 17 Décembre 2006

Budget prévisionnel pour l'organisation de ce Concours

Recettes

Inscriptions Concours Général (env.30 groupes)	1 500,00 €
Inscriptions Concours International (env. 10 groupes)	800,00 €
Participation du Crédit Agricole pour les prix Concours International	3 500,00 €
Subvention Conseil Général des A.M.	5 000,00 €
Participation Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes	400,00 €
Participation Commune de Péone-Valberg	1 800,00 €
Total	13 000,00 €

Dépenses

Affiches, Dépliants, Publicité	1 500,00€
Bon d'achat (FNAC ?)	1 000,00 €
Prix Concours International (pris en charge Crédit Agricole)	3 500,00 €
Hébergement Jury (pris en charge par la Commune de Péone)	1 800,00 €
Rémunération des membres du Jury	4 200,00 €
Location des pianos	1 000,00 €
Total	13 000,00 €